

CHANTILLY

26 élèves de terminale commerce reçoivent un passeport de «bénévole professionnel»

Organisée par France bénévolat Sud-Oise, la remise des passeports bénévoles s'est déroulée dans la salle du conseil municipal, lundi 5 janvier, à 15h30. Avec le Comité de jumelage de Chantilly, Eric Voerth, maire de Chantilly, et Monsieur Simon, proviseur adjoint du lycée professionnel de la Forêt Chantilly, ils ont récompensé 26 jeunes d'une

classe de terminale professionnelle, spécialisée en commerce multispécialité (SAP). Ceux-ci ont donné de leur temps disponible pour organiser le stand de Comité de jumelage sur le marché de Noël de la ville belge jumelée à Chantilly, Watermael-Boitsfort, les 28, 29 et 30 novembre dernier. «C'était une expérience inoubliable,

enrichissante, valorisante... Bref à renouveler», témoignent les élèves lors de la remise des passeports bénévoles.

METTRE EN OEUVRE LEUR APPRENTISSAGE

«Les élèves ont démarché les commerces de produits locaux de Chantilly, comme la porcelaine, les produits du terroir et les souvenirs du château», explique Caroline Theard, présidente de l'association France Bénévolat sud Oise. Puis, ils ont négocié et vendu les-dits produits au marché de Noël belge. Mais en plus, ils ont appris à faire de la crème chantilly et en ont fait des démonstrations et dégustations. «Chaque élève s'est documenté sur l'histoire de la ville, sur les sites touristiques afin de mieux vendre leurs produits», continue la présidente de l'association. Les élèves semblent fiers d'eux : «C'est super de découvrir les aspects concrets de notre formation».

Et c'est une réussite puisqu'il y a un excédent de 270 euros. Celui-ci est reversé aux

élèves sous forme de chèque pour leur futur voyage en Belgique, courant mai. «D'ailleurs, le maire de Watermael-Boitsfort souhaite vous rencontrer une matinée», sourit Dominique Ditriveau, président délégué du Comité de jumelage.

DU BÉNÉVOLAT UTILISÉ POUR UNE VAE

Ce projet, mis en place par l'association France Bénévolat, s'inscrit dans le cadre de Air21, programme qui incite les jeunes à faire du bénévolat. «Il s'agit de bénévolat professionnel», précise la présidente de la-dite association. Suite à ce projet, les jeunes obtiennent un passeport qui valide le temps passé à faire du bénévolat.» Garanti par le ministère de l'éducation nationale, ce passeport est utilisable lors d'une VAE. «Alors veillez bien à y inscrire toutes vos actions bénévoles», explique Caroline Theard. Une expérience qui pourrait se redessiner, dès l'an prochain.



Un chèque de 270 euros, excédent du marché de Noël belge, est remis aux élèves de terminale.



La remise des passeports bénévoles a permis aux élèves de remercier les professeurs, associations et élus.

Claire SEZNEC